CONTRAT DE PARTENARIAT COMMERCIAL

AXIS Shop

Entre:

AXIS Shop,

Plateforme de commerce électronique multi-vendeurs, ci-après dénommée « La Plateforme »

Et:

Nom du Vendeur ci-après dénommé « Le Vendeur »

Préambule

Dans le cadre de la digitalisation du commerce au Cameroun et pour répondre à la demande croissante d'une expérience d'achat moderne, fiable et professionnelle, AXIS Shop offre aux vendeurs une opportunité unique d'élargir leur clientèle, d'augmenter leurs ventes et de bénéficier d'une gestion simplifiée de leurs activités commerciales en ligne.

Ce contrat vise à encadrer la collaboration entre la Plateforme et le Vendeur, en précisant les droits, obligations, avantages et conditions d'utilisation du service proposé.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le Vendeur est autorisé à vendre ses produits sur la Plateforme AXIS Shop (https://axis.nice-app.fr), ainsi que les modalités d'exécution, de gestion et de suivi des ventes.

Article 2: Avantages de vendre sur AXIS Shop

Contrairement à la vente sur les statuts WhatsApp, les groupes Facebook, Instagram, ou Facebook Marketplace, AXIS Shop propose aux vendeurs les avantages suivants :

- 1. Visibilité accrue : Accès à une large audience nationale et internationale 24h/24 et 7j/7, grâce au référencement optimisé du site.
- 2. Crédibilité et confiance : Présence sur une plateforme professionnelle, rassurant les clients quant à l'authenticité et la qualité des produits, contrairement aux plateformes informelles.
- 3. Gestion centralisée : Tableau de bord vendeur moderne pour le suivi en temps réel des commandes, paiements, stocks et statistiques de vente.
- 4. Support client dédié : Service d'assistance professionnelle pour les vendeurs et les acheteurs, gestion simplifiée des litiges et des retours.
- 5. **Paiements sécurisés** : Système de paiement intégré, sécurisé et automatisé, évitant les problèmes de fraudes ou de non-paiement.
- 6. Marketing digital : Campagnes publicitaires régulières, newsletters, et présence sur les réseaux sociaux pour promouvoir les offres des vendeurs.
- 7. Logistique facilitée : Possibilité de bénéficier de partenariats logistiques pour la livraison partout au Cameroun.
- 8. Moins de distraction : Contrairement aux réseaux sociaux où vos offres sont noyées dans la masse, AXIS Shop offre un espace dédié uniquement au commerce.
- 9. **Gestion des avis clients** : Collecte et affichage des avis clients pour améliorer la réputation du vendeur.
- 10. Respect de la vie privée : Les transactions sont confidentielles et les données protégées conformément à la réglementation en vigueur.

Article 3 : Obligations du Vendeur

Le Vendeur s'engage à :

- Fournir des informations exactes sur ses produits (photos, descriptions, prix, disponibilité).
- Respecter les délais de traitement et de livraison des commandes.
- Garantir la qualité et la conformité des produits proposés.
- Assurer un service client réactif et professionnel.
- Respecter la législation en vigueur (facturation, taxes, droits d'auteur, etc.).
- Ne pas publier de contenus illicites, offensants ou trompeurs.
- Mettre à jour régulièrement ses stocks et ses offres.

Article 4 : Obligations de la Plateforme

La Plateforme s'engage à :

- Mettre à la disposition du Vendeur un espace de vente personnalisé et sécurisé.
- Assurer la visibilité des produits du Vendeur sur le site et lors des campagnes promotionnelles.
- Garantir la sécurité des transactions et la confidentialité des données.
- Fournir un support technique et commercial au Vendeur.
- Verser au Vendeur le montant des ventes, déduction faite des éventuelles commissions, selon les modalités prévues.

Article 5: Commissions et paiements

- Une commission sur chaque vente réalisée via la Plateforme sera prélevée, dont le taux sera communiqué au Vendeur au moment de la signature.
- Les paiements au Vendeur seront effectués selon une périodicité définie (hebdomadaire ou mensuelle), sur présentation d'un relevé des ventes et après validation des livraisons.

Article 6 : Durée et résiliation

- Ce contrat prend effet à la date de signature par les deux parties et reste valable pour une durée indéterminée.
- Chaque partie peut y mettre fin à tout moment, sous réserve d'un préavis écrit de 15 jours.
- En cas de non-respect des obligations prévues, la Plateforme se réserve le droit de suspendre ou de résilier l'accès du Vendeur sans préavis.

Article 7 : Confidentialité et propriété intellectuelle

— Les parties s'engagent à garder confidentielles toutes les informations échangées dans le cadre du présent contrat.

— Le Vendeur garantit être titulaire des droits sur les produits et contenus proposés sur la Plateforme.

Article 8: Divers

- Toute modification du présent contrat devra faire l'objet d'un avenant signé par les deux parties.
- En cas de litige, une solution amiable sera recherchée prioritairement.

Article 9: Acceptation et signature

En signant ce contrat, le Vendeur reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente de la Plateforme et s'engage à les respecter.

Fait à Yaoundé, le 29/06/2025

Pour AXIS Shop

Pour le Vendeur

Signature:

Signature:



Merci de faire confiance à AXIS Shop pour développer votre activité et atteindre de nouveaux clients!